

DEC130379DR18

Décision donnant délégation de signature à Mme Bénédicte SAMYN-PETIT, Responsable du service Partenariat et Valorisation, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale de la délégation Nord-Pas de Calais et Picardie DR18

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 111984DAJ du 31 août 2011 nommant Mme Françoise Paillous, déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas de Calais et Picardie ;

Vu la décision n° 130226DR du 1/02/2013 nommant Mme Bénédicte SAMYN-PETIT, aux fonctions de responsable du Service Partenariat et Valorisation ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas De Calais et Picardie, délégation est donnée à Mme Bénédicte SAMYN-PETIT, Responsable du Service Partenariat et Valorisation, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 5/03/2013

Bénédicte SAMYN-PETIT

Responsable du service Partenariat et Valorisation

Françoise PAILLOUS

Déléguée Régionale